

## Interpellation

### Quelle pérennité en matière de co-financement des infrastructures sportives ?

Nos infrastructures sportives coûtent cher et les Verts partagent la volonté d'investissement de la Ville, tout en étant convaincus que des partenariats doivent être trouvés pour diminuer les coûts pour la communauté publique et pour assurer un financement pérenne. En effet, les investissements sont non seulement nécessaires lors de la construction, mais également sur le long terme pour la maintenance et la mise à niveau de ces installations.

Lausanne, capitale olympique, bénéficie économiquement de la présence du Comité International Olympique (CIO) et des fédérations sportives sur son territoire, comme le démontre le rapport-préavis 2016/67 « Lausanne, Capitale olympique, demande de crédit cadre ». C'est une grande chance, certes, et nous l'apprécions à sa juste valeur.

Voilà en plus des décennies que les autorités de la Ville soignent les contacts formels et informels à tous les niveaux avec ces partenaires sportifs. Le Conseil a aussi sans hésitation voté un DDP sans redevance pour permettre au CIO d'élargir son cadre de vie et de travail au bord du lac. De notoriété publique, le mouvement olympique de même que certaines fédérations sportives sises à Lausanne possèdent des moyens financiers élevés et ils ont choisi notre ville pour y travailler. Lausanne a donc forcément un statut et des liens particuliers avec ces acteurs et leurs représentants.


Il nous apparaît dès lors important de les solliciter pour un financement ou un soutien lors de la construction d'infrastructures sportives publics, leur entretien ou leur amélioration, et nous avons ainsi l'avantage de poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelles sont les demandes de co-financement qui ont été formulées au CIO ou à d'autres fédérations ou association sportives pour le financement des infrastructures sportives de la ville ?
2. Quelle est l'évolution des relations entre Lausanne et le CIO et les fédérations ?
3. Sachant que le naming seul ne permettra pas un financement suffisant, quelles sont les autres pistes qui sont explorées par la Ville pour assurer un financement durable des infrastructures à venir ?
4. La Municipalité et ses services suivent-ils une stratégie précise de recherche de co-financement ?
5. Le cas échéant, quels obstacles la Municipalité et son service des sports rencontrent-ils au moment de concrétiser cette stratégie ?
6. S'agissant du naming, la Ville de lausanne cherche-t-elle activement des partenaires acceptables pour ses infrastructures sportives en cours de construction ou future, notamment pour le stade de la Tuilière ?
7. Le cas échéant, pour quelle durée est en principe prévu un naming ?

Nous remercions la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, le 4 décembre 2018

  
Xavier Compagny

  
Sophie Michaud Gigon

  
Ngoc Huy Ho